— rad. *goguenarder*). Mauvaise plaisanterie, raillerie de goguenard : *Je l'enverrais promener, avec ses* GOGUENARDERIES. (Mol.) ‖ On dit aussi GOGUENARDISE.

GOGUET (Antoine-Yves), érudit et jurisconsulte, né à Paris en 1716, mort en 1758. Il fut conseiller au parlement de Paris. Il s'adonna avec passion à l'étude de l'histoire du droit et entreprit, avec son ami Alexandre Fugère, qui partageait ses goûts, un remarquable ouvrage, intitulé : *De l'origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples* (1758, 3 vol. in-4°), et plusieurs fois réédité. Ce traité, qui est accompagné de plusieurs dissertations, et qui a été traduit en anglais en 1775, est un des bons écrits du temps. C'est un livre plein d'érudition, de recherches, et d'une critique aussi judicieuse que profonde.

GOGUETTES s. f. pl. (go-ghè-te — rad. *gogue*, vieux mot aujourd'hui inusité. V. GOGO). Belle humeur, disposition à rire; pointe de vin : *Etre en* GOGUETTES. *Se mettre en* GOGUETTES.

Que de *goguettes !*
Que d'amourettes !
Jamais de dettes,
Point de nœuds constants.
BÉRANGER.

— s. m. Festin où règne la liberté : *Faire une* GOGUETTE.

Franc ami de la *goguette*,
Ma chambre est une guinguette,
Où je tiens festin et bal.
DÉSAUGIERS.

— Nom que le peuple de Paris donne à des sociétés chantantes qui tiennent leurs séances dans des cabarets.

— Art culin. Mets composé de porc frais haché, auquel on ajoute des épices.

— **Encycl.** L'origine des *goguettes* remonte aux premières années de la Restauration. Elles se multiplièrent d'une façon prodigieuse sous la monarchie de Juillet, et disparurent sous les mesures compressives du second Empire. Ces sociétés bachiques et chantantes n'étaient pas composées, comme le Caveau, d'hommes de lettres et de chansonniers, francs buveurs et gais convives, qui aimaient à se rassembler pour faire jaillir du choc de leurs verres les étincelles de leur esprit; les *goguettes* étaient formées uniquement par de joyeux ouvriers amateurs des choses de l'esprit, qui s'essayaient à la littérature sans interrompre pour cela leur travail quotidien, et qui se réunissaient toutes les semaines pour se communiquer les productions de leur muse, tantôt égrillarde et gaie, tantôt sérieuse et patriotique. « C'est dans le courant de 1817, dit M. Berthaud, que l'on vit apparaître les premiers *goguettiers*. Quelques mois auparavant, l'invasion étrangère avait dispersé les membres du Caveau; les échos du *Rocher de Cancale* étaient devenus sourds... Un despotisme prudent, parce qu'il avait peur, cherchait à comprimer, mais à bas bruit, la manifestation des regrets populaires; il annonçait la liberté, mais il défendait de chanter la liberté. Cependant la chanson n'avait point abdiqué à Fontainebleau... Béranger était resté dans Paris. A toutes les fautes du gouvernement restauré, le poëte répondait par une satire énergique et railleuse; et puis, de main en main et de bouche en bouche, on voyait alors et l'on entendait passer la satire triomphante. Comme au temps des mazarinades, le peuple se consolait et se vengeait en chantant. Durant les premiers jours, ce fut dans l'ombre et à l'écart, le plus loin possible de messieurs de la police, que l'on chanta; mais, peu à peu, le besoin de se réunir se fit sentir plus vivement; on essaya quelques petits festins à la barrière, puis à Paris, un peu çà, un peu là. Les souvenirs de la société du Caveau tourmentaient d'ailleurs les chansonniers du peuple, les épicuriens en veste et en blouse, et les *goguettes* furent organisées. Dès l'année 1818, le nombre de ces réunions chantantes était incalculable. » En 1840, il y en avait dans presque chaque rue de Paris. La société des Braillards, celle des Enfants de la lyre, celle des Gamins, celle du Gigot, celles des Lyriques, des vrais Français, des Grognards, des Bons Enfants, des Amis de la gloire, des Bergers de Syracuse, des Enfants de Momus, des Lapins, des Infernaux, et surtout celle des Frileux, qui se tenait à l'entrée de l'ancienne barrière des Poissonniers, appartiennent à l'histoire. Toutes ont fait la guerre à la Restauration, et toutes avaient des soldats sous le feu des suisses, le 28 et le 29 juillet 1830, mais surtout les Infernaux!

Les assemblées des *goguettes* avaient lieu chaque semaine, chez un marchand de vin, et les réunions commençaient à sept ou huit heures du soir pour se prolonger jusqu'à minuit. La salle choisie était naturellement la plus grande de l'établissement, et, dans cette salle, une espèce d'estrade, destinée au président et aux dignitaires de l'assemblée, était établie à l'endroit le plus apparent, et un peu au-dessus du niveau des tables communes. Cette estrade était surmontée de drapeaux tricolores disposés en trophées, au milieu desquels, dans certaines *goguettes* (les plus rares), se trouvait un buste en plâtre du roi. Parfois quelques noms de chansonniers célèbres, au milieu desquels trônait naturellement Béranger, étaient inscrits en lettres d'or sur de modestes cartouches en carton peint, fixés au mur pour les jours de cérémonie; parfois aussi, encadrées dans des écussons, on remarquait des devises telles que celles-ci : *Hommage aux visiteurs! Respect au beau sexe! Honneur aux arts!* etc.

Chaque *goguette* avait son règlement particulier, qu'un président nommé à la pluralité des suffrages maintenait dans toute sa rigueur. Il y avait des membres participants et un certain nombre de membres aspirants, qui devenaient eux-mêmes affiliés, dès qu'ils avaient satisfait à certaines conditions purement littéraires. Périodiquement, et en dehors des réunions hebdomadaires, les sociétaires se réunissaient dans des agapes fraternelles, auxquelles ils avaient le droit, à tour de rôle, d'amener un invité étranger. Enfin, certaines *goguettes* publiaient, chaque année, un recueil de chansons sorties de la plume de leurs membres les plus distingués. La *Lice chansonnière*, entre autres, n'y a pas manqué pendant plus de vingt ans.

Chaque *goguette* avait ses affiliés connus et ses visiteurs à peu près habituels. « L'entrée est libre, écrivait M. Berthaud en 1841; les agents de la rue de Jérusalem y sont eux-mêmes reçus, soit qu'ils se présentent en costume officiel, soit qu'ils viennent habillés en bourgeois et marqués ou non de la croix d'honneur. Les tapageurs seuls sont exclus. L'affilié de *goguette* ne possède pas d'autres droits que ceux du simple visiteur; seulement, lorsqu'on l'appelle pour chanter, on fait précéder son nom de celui de la *goguette* à laquelle il appartient, tandis que celui du visiteur est précédé du mot *ami*. Ainsi on appelera le *Grognard Pierre*, le *Braillard Jacques*, et l'on dira *l'ami Jean*, *l'ami Paul*. Il n'y a pas d'autre distinction entre les affiliés et les visiteurs. Deux *goguettes* seulement, celle des Bergers de Syracuse et celle des Infernaux, imposent à leurs affiliés des noms en rapport avec le patronage sous lequel elles sont placées; les Bergers empruntent ces noms aux églogues et aux bucoliques; les Infernaux à l'enfer. La physionomie des *goguettes* est partout la même ou à peu près, excepté cependant chez les Infernaux. Le président ouvre la séance par un toast, et les convives boivent avec lui « à l'espoir que la » gaieté la plus franche va régner dans l'en- » fer! » On chante ensuite, chacun à son tour, et les refrains en chœur. Immédiatement après chaque chanson, le président de la *goguette* se lève, nomme à haute voix et l'auteur et le chanteur, et invite les goguettiers à applaudir, ce qu'ils font toujours avec beaucoup d'effusion. Un nouveau toast est porté, au moment de clore la séance « à l'espoir » de se revoir dans huit jours, » et tout est dit. Chacun se lève alors et rentre chez soi. »

Parmi les goguettiers qui sont devenus plus ou moins fameux, nous mentionnerons : Lachambeaudie, Edouard Plouvier, Ch. Vincent, Pierre Dupont, Ch. Colmance, Gustave Leroy, Charles Gilles, Gustave Mathieu.

Les démolitions effectuées pour le prolongement du boulevard Magenta, à travers le XVIIIe arrondissement, ont fait disparaître, à l'entrée de l'ancienne barrière des Poissonniers, un débit de vin où, pendant longtemps, les Frileux ont tenu leur *goguette*, la dernière et la plus célèbre de Paris.

GOHELLE (la), petit pays de l'ancienne France, dans l'Artois, enclavé actuellement dans le département du Pas-de-Calais.

GOHIER (Louis-Jérôme), homme d'Etat français, dernier président du Directoire exécutif, né à Semblançay (Ille-et-Vilaine) en 1746, mort en 1830. Il fut élève des jésuites de Tours. Il devint avocat au parlement de Rennes. Sa plaidoierie pour le comte Desgrées contre le duc de Duras lui valut une grande réputation d'éloquence. Aussi fut-il choisi par ses concitoyens pour défendre, contre le ministère Brienne, leurs libertés provinciales. Les mémoires et requêtes qu'il composa à ce sujet furent remarqués. Dans un mémoire, il réclamait la liberté absolue dans les élections des députés; dans un autre, il protestait contre une imposition arbitraire connue sous le nom de *fouage*, et établissait que la perception de cet impôt, déguisé sous le nom d'emprunt, constituait les ordres privilégiés débiteurs de 300 millions envers le tiers état. Lors de la suppression des parlements (1789), il fut nommé membre de la cour supérieure de Bretagne, chargée provisoirement de l'administration de la justice. Elu député à l'Assemblée législative en 1791, il combattit la formule du serment civique imposé aux prêtres. Il fit, le 15 août 1792, le rapport à la suite duquel on prononça la déchéance de Louis XVI, et, le 16 septembre suivant, un nouveau rapport sur les papiers trouvés aux Tuileries après le 10 août. « Le voile enfin est déchiré! s'écria-t-il; les manœuvres des agents du pouvoir exécutif sont mises au grand jour; on sait maintenant par qui les ennemis intérieurs de l'empire étaient protégés et qui secondait leurs efforts; on sait qui entretenait des intelligences avec les ennemis extérieurs, et qui encourageait leurs coupables espérances; on sait enfin à qui attribuer tous les maux qui ont désolé les premiers instants de notre Révolution, et pourquoi, au lieu de s'affermir et de se consolider, elle ne marchait plus que d'un pas chancelant et rétrograde. La générosité d'une nation, toujours grande envers celui même qui s'était fait un jeu cruel de trahir ses premiers serments, n'a pu toucher le cœur de Louis XVI... Tant de prérogatives, toutes plus alarmantes les unes que les autres pour la liberté, n'ont été considérées, par celui auquel elles ont été si indiscrètement accordées, que comme les débris d'une puissance échappée de ses mains et qu'il devait songer à reconquérir. » Après cet exorde, Gohier signala toutes les pièces qui prouvaient les intelligences de la cour avec les puissances étrangères. Il dénonça surtout les manœuvres employées pour diviser les patriotes, et s'efforça de faire sentir le danger des catégories et des distinctions entre les amis de la liberté. Son discours fut vivement applaudi par l'Assemblée législative, qui en ordonna l'impression et l'envoi aux armées, ainsi qu'aux quatre-vingt-trois départements. Gohier cependant ne fut pas réélu. Il ne fit donc point partie de la Convention et se rejeta sur les ministères. Les ministres n'étaient alors que de simples commis, le Comité de salut public ayant absorbé tous les pouvoirs; Gohier, soit comme secrétaire général du ministère de la justice, soit comme ministre de la justice, fonction dans laquelle il remplaça Garat (mars 1793), n'eut qu'un rôle effacé. A partir du 4 brumaire an IV, il fut successivement nommé président du tribunal révolutionnaire, puis du tribunal criminel de Paris, et, enfin, du tribunal de cassation. Dès la création du Directoire, il avait constamment figuré parmi les candidats; il fut enfin élu, après la journée du 30 prairial an VII (18 juin 1799), à la place de Treilhard; l'élimination successive de Merlin de Douai, président, qui l'installa, et de La Reveillière-Lepaux lui donna pour collègues définitifs Barras, Sieyès, Roger-Ducos et le général Moulins. Gohier sut, dans son court passage au pouvoir, montrer quelques qualités d'administrateur. Il contribua à la rentrée d'un assez grand nombre d'émigrés, et fit prévaloir, par humanité, une mesure que Bonaparte qualifia de sottise, et qui consistait en un arrangement en vertu duquel chaque nation belligérante devait nourrir, par un subside, ses prisonniers restés aux mains de l'ennemi. Bonaparte supprima cet arrangement, sous prétexte que c'était une lourde charge pour la France, qui avait en Angleterre beaucoup de prisonniers, tandis que l'Angleterre, n'en ayant chez nous qu'un petit nombre, trouvait un beau bénéfice dans cet échange. Il en résulta que l'Angleterre, ne recevant plus d'argent, institua ces abominables pontons, qui sont restés en exécration. Les efforts qu'il fit pour recouvrer Saint-Domingue, par la voie des négociations, méritent aussi d'être comptés; Bonaparte, en agissant par la force, perdit à tout jamais, pour la France, cette belle colonie. La liberté de la presse compta Gohier parmi ses fervents défenseurs; il essaya vainement de faire rapporter un arrêté du Directoire portant suppression de plusieurs journaux, et réimprima à cette occasion une de ses anciennes professions de foi : « Qu'on m'apporte le libelle dans lequel je suis le plus indignement traité, disait-il, et au bas de l'outrageant écrit je me féliciterai de ce que la presse n'est plus employée seulement à nous transmettre des idées servilement convenues et arrêtées entre un homme de la police et le malheureux soumis à sa férule; de ce que la voix de l'humanité et de la philosophie pourra librement se faire entendre; de ce que le génie enfin n'aura d'autre censeur que la raison. » Cette phrase est déclamatoire, comme tout ce qui s'écrivait ou se disait à cette époque; mais la constance dans les opinions, l'application, alors que l'on est au pouvoir, de doctrines antérieurement émises sont choses si rares chez les hommes d'Etat, qu'il faut en tenir bon compte à celui-ci.

La droiture, la probité, le patriotisme de Gohier n'empêchent pas de trouver mérité le jugement porté sur lui par un historien de la Révolution, M. Thiers : « Citoyen probe, dévoué à la République, mais peu capable, il était étranger à la connaissance des hommes et des affaires. » Cette sèche appréciation est fondée surtout sur l'inhabileté de Gohier à prévoir et à empêcher le 18 brumaire. Entouré de politiques ambitieux et louches, comme Sieyès et Roger-Ducos, comme Barras, dont le rôle était incertain, Gohier, se sachant, avec Moulins, seul représentant au pouvoir des doctrines républicaines, devait avoir l'œil ouvert sur les intrigues. Sa bonne foi, ou, pour mieux dire, sa bonhomie naïve fut jouée grossièrement, sans qu'il arrivât à rien soupçonner. On peut lire dans ses *Mémoires*, dont nous donnons plus loin un compte rendu détaillé, son rôle tout à fait passif dans la journée du 18 brumaire. Gohier ne croyait pas qu'un coup d'Etat fût possible ce jour-là, parce que Bonaparte devait dîner chez lui, et *qu'il avait fixé lui-même le jour!* Ajoutons, toutefois, que Napoléon garda toujours la plus haute idée du caractère de l'ancien président du Directoire. « Gohier, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, était un avocat de réputation, d'un patriotisme exalté; jurisconsulte distingué, homme intègre et franc. »

Le coup d'Etat accompli, Gohier se retira à Antony, puis à Eaubonne, dans la vallée de Montmorency, où il vécut quelque temps dans la retraite. Il avait un certain dépit de la tournure qu'avaient prise les événements et surtout de la cécité politique dont il avait fait preuve; il aurait voulu être mort, comme un Romain, sur sa chaise curule, et reprochait à Moreau, singulier complice du 18 brumaire, d'avoir escamoté sa protestation aux Cinq-Cents contre le dictateur. « Vous connaissez bien peu mes intentions, lui répondit celui-ci; en interceptant votre message, je vous ai sauvé de la déportation, qui était résolue, si votre opposition s'était manifestée par un seul acte. Que vous connaissez peu les hommes qui vous tenaient en charte privée! — Que vous nous connaissez peu vous-même, général! lui répliqua Gohier. Auriez-vous su gré à l'homme officieux qui, le jour d'une bataille décisive, vous aurait sauvé du péril en compromettant votre honneur? Croyez-vous que le courage civil soit au-dessous du courage militaire? » L'existence modeste de Gohier, dans son jardin d'Eaubonne, attesta son désintéressement; après avoir tenu en main la puissance, il y vécut dans un état voisin de la pauvreté.

Bonaparte cependant désirait le rattacher à sa fortune; il lui fit demander quelle position il souhaiterait occuper. Gohier accepta celle de commissaire général en Hollande, titre qui, sous l'empire, fut changé en celui de consul général. Lors de la réunion de la Hollande à la France, Napoléon le sollicita d'aller remplir les mêmes fonctions aux Etats-Unis; mais Gohier prétexta sa santé chancelante, et retourna dans sa retraite d'Eaubonne, où il vécut en sage, cultivant à la fois son jardin et les Muses; mais la culture de son jardin lui réussit infiniment mieux, car le peu qu'il fit de vers est très-mauvais. Son épitaphe, qu'il composa dans les derniers jours de sa vie, est passable :

Tendre épouse, parents, amis, fille chérie,
Vous tous à qui je dois le bonheur de ma vie,
Autour de ces cyprès voyez croître les fleurs;
Jetez sur mon tombeau quelques feuilles de rose.
Gardez-vous d'arroser ma cendre de vos pleurs,
Mon ombre en gémirait. Libre enfin, je repose.

En 1824, en pleine Restauration, pour répondre à des attaques passionnées contre la République et le Directoire, Gohier publia ses *Mémoires* (v. plus bas) et mit aussi au jour une brochure sur le *Procès intenté par la famille La Chalotais au journal l'Etoile* (1825). Ses autres titres littéraires sont peu de chose. A l'avénement de Louis XVI, et à l'occasion du renvoi du parlement Maupeou, il avait publié, jeune encore, une pièce de théâtre pleine d'allusions satiriques, le *Couronnement d'un roi, allégorie* (1775). L'ouvrage eut un certain succès à Rennes. « Tous les personnages fameux dans l'histoire des misères du temps s'y reproduisent plus ou moins déguisés sous le voile de l'allégorie, dit un critique célèbre. Sous l'image du Luxe, on reconnaît l'abbé Terray; la Flatterie désigne, à ne pas s'y méprendre, le ministre Saint-Florentin; dans le Despotisme, on ne peut méconnaître le duc d'Aiguillon, et le vieil esclave qui présente la Volupté au roi peint trait pour trait le maréchal de Richelieu; le Fantôme sans nom et sa suite sont évidemment le chancelier Maupeou et son parlement. » Gohier a fait réimprimer cette pièce en 1825, et, dans un avis, l'éditeur présenta les réflexions suivantes : « On demandera peut-être de quel intérêt sont, pour les lecteurs actuels, ces allégories sur des personnages oubliés depuis longtemps. Nous prions ceux qui seraient tentés de faire cette question de ne pas oublier que souvent le passé est le miroir du présent, et nous les invitons à regarder autour d'eux; peut-être l'abbé Terray n'est pas si loin qu'on pense. Attrape, Villèle! »

Un peu plus tard, Gohier se rendit coupable d'un méfait littéraire assez bizarre : il refit le dénoûment d'une tragédie de Voltaire, la *Mort de César* (12 février 1794). « A cette époque, dit un critique, les tragédies même qui respiraient le plus ardent amour de la liberté et la haine la plus forte contre le despotisme furent obligées de passer au *scrutin épuratoire*, et n'obtinrent leur certificat de civisme qu'après qu'on les eut dégagées de quelques centaines de vers qui n'étaient point à la hauteur. Comment souffrir, par exemple, que la *Mort de César* fût souillée par le discours contre-révolutionnaire de ce *modéré* d'Antoine? Gohier se chargea de mettre Voltaire au pas, et refit tout le dénoûment de la *Mort de César*. » Le patriotisme le plus sincère ne saurait tenir lieu de talent dramatique. L'exemple de Gohier le prouve d'une manière irréfutable.

Gohier (MÉMOIRES DE). Ils ont été publiés sous le titre de : *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier, président du Directoire exécutif au 18 brumaire* (1824, 2 vol. in-8°), et font partie de la *Collection des Mémoires contemporains pour servir à l'histoire de France, et principalement à celle de la République et de l'Empire*. On peut les classer parmi les documents les plus importants qui aient été publiés sur cette époque critique de la République française où le général Bonaparte, désertant l'Egypte, vint renverser, autant par l'intrigue et la corruption que par la force, le gouvernement du Directoire. Deux hommes, parmi les gouvernants, résistèrent autant qu'il était en leur pouvoir à cet attentat, qu'un plébiscite frauduleux ne tarda pas à consacrer : ce furent Gohier et le général Moulins, son collègue.

Rien n'est plus propre que la lecture des honnêtes et véridiques *Mémoires* de Gohier à dissiper le prestige des origines de la légende napoléonienne. En effet, si jamais histoire a été chargée de fausses interprétations, de flatteries, de mensonges, et écrite avec un parti pris évident de taire ou de falsifier tout ce qui ne tournerait pas à la gloire d'un homme, c'est l'histoire de Napoléon. La légende, et malheureusement une légende devenue populaire, a envahi presque tous les faits et obscurci presque partout la vérité. Que n'a-t-on pas dit et écrit sur la nécessité du 18 brumaire? Par combien de calomnies, dirigées contre le Directoire, n'a-t-on pas essayé de justifier sa destruction violente?

Les *Mémoires* de Gohier font envisager les choses sous un point de vue beaucoup plus vrai. Au moment où il les écrivait (1820-1824), la réaction contre les Bourbons tournait au profit du vaincu de 1815 : on était bonapartiste et libéral, deux mots qui hurlent de se voir accouplés. Du milieu de ce concert de louanges posthumes, une voix indépendante, celle de l'ancien président du Directoire, protesta contre le faux dieu qu'on encensait : « C'est un crime, dit-il fièrement, d'enrichir un seul homme du patrimoine de tous; c'en est un plus grand encore de ne cesser de louer sans mesure celui que la patrie accuse. Tout le monde convient qu'en remplissant l'Europe de son nom, Bonaparte en a été le fléau; qu'il a causé des maux incalculables à la France, et des Français, cependant, sont encore éblouis de l'éclat qu'a jeté sa vie politique et militaire, et d'excellents esprits sont encore tourmentés du désir de faire son apologie, tout en reconnaissant qu'il a trahi l'espoir qu'ils en avaient conçu eux-mêmes, et dont la plupart avaient cru pouvoir se rendre garants! »

Le premier volume des *Mémoires* est entièrement historique : c'est une suite de souvenirs et de récits présentés parfois avec un peu d'emphase, — c'était le style de l'époque, — mais que la fidélité et quelquefois la naïveté des détails empreint d'un relief particulier. Nulle part le 18 brumaire n'est expliqué et caractérisé comme dans ces *Mémoires*.

La France venait de triompher à Zurich : Masséna et Lecourbe y avaient battu les Russes; l'ordre renaissait, lorsque tout à coup Bonaparte s'échappe de l'Egypte et débarque à Fréjus. Il croyait trouver la République dans un état déplorable, et il arrive au moment où elle est partout triomphante : de là, dans ses premières démarches, une incertitude et un trouble singuliers. Gohier était personnellement très-lié avec Bonaparte, avant son départ pour l'Egypte, et Joséphine venait souvent chez lui. « Mme Bonaparte dînait chez moi, dit Gohier, le jour qu'une dépêche télégraphique du 17 vendémiaire m'annonça que le général son mari était débarqué à Fréjus. S'apercevant que cette nouvelle me causait plus d'étonnement que de joie : « Président, » me dit-elle, ne craignez pas que Bonaparte » vienne avec des intentions fatales à la li- » berté; mais il faudra vous réunir pour em- » pêcher que des misérables s'en emparent. Je » vais au-devant de lui; il est important pour » moi que je ne sois pas prévenue par ses » frères, qui m'ont toujours détestée. Au reste, » ajouta-t-elle en regardant ma femme, je n'ai » rien à craindre de la calomnie, quand Bona- » parte apprendra que ma société particulière » a été la vôtre, et il sera aussi flatté que re- » connaissant de l'accueil que j'ai reçu dans » votre maison pendant son absence. »

» Le 24 vendémiaire au matin, Bonaparte arrive à Paris, sans avoir été rencontré ni par sa femme ni par ses frères, descend dans sa petite maison de la rue Chantereine et se rend sur-le-champ chez le président du Directoire, avec Monge, mon ancien collègue et mon ami : « Que je suis aise, mon cher » président, me dit Monge en m'embrassant, » de trouver la République triomphante à » notre arrivée! — Je m'en réjouis également, » dit Bonaparte d'un air un peu embarrassé. » Les nouvelles qui nous sont parvenues en » Egypte étaient tellement alarmantes, que » je n'ai pas balancé à quitter mon armée » pour venir partager vos périls. — Général, » ai-je répondu, ils étaient grands, mais nous » en sommes glorieusement sortis. Vous arri- » vez à propos pour célébrer avec nous les » nombreux succès de vos compagnons d'ar- » mes et nous consoler de la perte du jeune » guerrier qui près de vous apprit à combat- » tre et à vaincre (Joubert, tué en Italie). »

» La visite fut courte. Le compte de l'état dans lequel Bonaparte avait laissé l'Egypte devant être rendu au Directoire, en séance particulière; nous fixâmes le jour et l'heure où il devait être reçu. »

C'est à la fin de cette séance que Bonaparte, mettant la main sur le pommeau de son épée, s'écria : « Citoyens directeurs, je jure qu'elle ne sera jamais tirée *que pour la défense de la République et de son gouvernement!* » Les pages qui suivent, présentant le coup d'Etat par ses côtés intimes et familiers, sont curieuses; mais Gohier s'y montre d'une naïveté peu conciliable avec l'intelligence des affaires d'Etat. L'homme qui, à la première nouvelle du complot de brumaire, ourdi de longue main et sur les mailles duquel il marchait depuis un mois sans rien voir, s'écria : « C'est impossible! Bonaparte dîne chez moi ce jour-là! » cet homme se peint tout entier dans ces pages d'une bonhomie qui est bien près d'être ridicule.

Bonaparte, dont les plans n'étaient pas encore fixés, avait d'abord résolu de faire avec le Directoire ce que la résistance de Gohier et de Moulins l'engagea à faire seul contre le gouvernement. Il aurait éloigné Sieyès, auquel il se rattacha au contraire quelques jours après, et se serait fait nommer directeur à sa place. Il tâta Gohier, qui fut inflexible et opposa l'article de la constitution qui exigeait quarante ans d'âge; Moulins fut du même avis; Barras avait peur et restait invisible, dans l'inaction la plus complète. Quel que fût l'avis des deux autres, Sieyès et Roger-Ducos, Bonaparte, n'ayant pas la majorité dans le conseil, puisqu'il fallait au moins trois voix, abandonna ce premier projet et, s'étant rallié à Sieyès et à Roger-Ducos, marcha rapidement vers ses fins. Il mit tout son art à endormir Gohier, à l'aveugler sur le complot; câlineries, invitations à dîner, causeries intimes, rien ne fut négligé par l'astucieux Italien, et il faut dire que la naïveté du sujet lui faisait la part belle. Enfin le 18 brumaire éclate. Il est aisé de voir dans les *Mémoires* de Gohier que toutes les manœuvres de Bonaparte ont tendu à ce seul point : empêcher trois directeurs de se réunir; Sieyès et Roger-Ducos étant du complot, Barras étant gardé à vue et réduit à l'immobilité, Gohier et Moulins restèrent seuls, n'osant, par respect pour la constitution, prendre à deux un arrêté qui eût peut-être sauvé la liberté. « Gohier et Moulins, remarque plaisamment Bourrienne, laissèrent mourir leur constitution chérie par respect pour elle, attendu que, pour la sauver, il aurait fallu violer l'article 40! Ainsi un roi de Castille fut brûlé, parce qu'il n'y avait pas dans sa chambre une personne d'un rang assez élevé pour que l'étiquette lui permît de toucher la personne du roi. »

Par surcroît, Bonaparte avait invité Gohier à déjeuner, pour le 18 brumaire, à huit heures du matin; une fois entré dans la salle à manger, ce brave homme n'en fût sorti qu'après tous les événements accomplis. Mais il ouvrit enfin les yeux; l'heure matinale et divers autres indices lui donnaient à réfléchir; il ne se rendit pas chez Bonaparte, qu'il n'eût assurément pas trouvé chez lui. La défiance enfin lui était venue, un peu tardive; pendant qu'il restait au Luxembourg, paralysé avec son collègue et attendant vainement un troisième directeur pour agir, il découvrait que Fouché, ministre de la police, était du complot, ce qui expliquait comment on n'avait rien su par la police, et il apprenait, coup sur coup, la translation des conseils à Saint-Cloud et la démission du général Lefebvre, qui commandait la force armée du Directoire; la partie était à moitié perdue. Cependant il résolut d'aller aux Tuileries, où était Bonaparte, et de s'y présenter « la constitution à la main, » sans doute pour montrer aux conspirateurs qu'ils la violaient. « Il n'y a plus de Directoire, lui dit brutalement Bonaparte! — Il n'y a plus de Directoire! reprend Gohier... Vous vous trompez, général, et vous savez que c'est chez son président que vous avez pris l'engagement de dîner aujourd'hui. Serait-ce pour mieux cacher des projets hostiles que vous avez accepté cette invitation, que vous en avez vous-même fixé la date? » Ces reproches de la part de Gohier étaient tout naturels, mais ils partaient d'une naïveté qui, dans la situation, était comique.

Quelques instants après, Gohier, enfermé au Luxembourg, était privé de sa garde d'honneur, et le lendemain, malgré ses protestations, qui ne purent parvenir au conseil des Cinq-Cents (Bonaparte les fit confisquer en route) le coup d'Etat s'accomplissait. Sans doute ces détails familiers, ces déjeuners, ces dîners donnent au 18 brumaire, à un événement qui changea la face de la France et de l'Europe, un aspect inattendu; on voudrait le croire plus solennel et plus tragique, mais c'est bien là sa véritable physionomie. Ainsi, la fameuse apostrophe de Bonaparte : « Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si belle? etc., etc., » on se la figure d'ordinaire débitée par le vainqueur d'Italie, en séance solennelle et à la face du monde, devant les directeurs atterrés. Point : les directeurs n'étaient nulle part, grâce à ses manœuvres, et Bonaparte, qui ne voulait pas perdre cette harangue, composée et apprise d'avance, la récita à un obscur subalterne qui traînait dans les antichambres, et qui dut en être ahuri.

Le second volume des *Mémoires* de Gohier, quoique encore assez curieux, offre moins d'intérêt. L'ancien président du Directoire, ayant exposé tous ses souvenirs sur les faits, prend à partie les institutious. Pas une des créations impériales ne trouve grâce à ses yeux et, à travers ce dénigrement systématique, bon nombre de vérités réelles se font jour. Napoléon lui-même éprouva le besoin, à Sainte-Hélène, de se justifier, en déclarant qu'il n'avait connu malheureusement que *trop tard* l'amour des Français pour la liberté. Sans cette fatale erreur, il nous eût rendus le peuple le plus libre de la terre. Gohier s'attache à montrer Bonaparte tel qu'il fut, égoïste et vaniteux à la manière des anciens monarques dont il occupait le trône, disant : *Mon peuple, mes peuples*, rapportant tout à lui, jusqu'aux emblèmes de la puissance qu'il avait fait adopter à la France, les aigles impériales, par exemple. « Avec quel éclat, quelle pompe se fait l'inauguration de ses aigles! Comme il les entoure de toutes les illusions propres à exalter l'armée dont elles vont devenir les enseignes guerrières! C'est sous le dôme des Invalides, c'est dans le temple dédié aux guerriers que la victoire a mutilés, c'est sur son trône, que, le jour de la solennelle distribution des étoiles de la Légion d'honneur, Napoléon fait la répartition non moins solennelle de ses aigles. Des militaires, en courriers extraordinaires, vont les porter aux diverses armées; non-seulement chacune d'elles, mais chaque régiment, chaque bataillon reçoivent leurs aigles... A tous les exercices, à toutes les revues, les premiers mots de Napoléon étaient : *Où sont mes aigles?... Que sont devenues mes aigles?* Pas un mot du drapeau national. A son départ pour l'île d'Elbe, ce n'est point le drapeau national que Bonaparte salue, c'est une de ses aigles qu'on lui présente et qu'il embrasse. »

Toutes ces observations sont justes, et il est peu de livres où les événements soient présentés, à défaut de sagacité, avec plus de vérité et de bonhomie, où les jugements et les réflexions partent d'un esprit plus sincère, plus convaincu, plus ami du droit et de la justice.

GOHIER (Jean-Baptiste), vétérinaire français, né à Branges (Aisne) en 1776, mort à Lyon en 1819. Il était fils d'un maréchal ferrant. Il entra à l'Ecole d'Alfort, fut ensuite attaché à l'armée comme vétérinaire, puis obtint au concours, en 1802, une chaire de maréchalerie et de jurisprudence vétérinaire à l'Ecole vétérinaire de Lyon. Gohier s'est particulièrement occupé des maladies des animaux et a écrit sur ce sujet plusieurs ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Tableaux synoptiques des différentes ferrures le plus souvent pratiquées aux pieds des chevaux* (Lyon, 1803, in-fol.); *Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaires* (1813-1816, 2 vol. in-8°); *Tableau synoptique des coutumes suivies dans la plupart des ci-devant provinces de la France à l'égard des cas rédhibitoires des animaux* (Paris, 1814, in-fol.).

GOHORY, GOHORRY ou **GOHORRI** (Jean), souvent confondu avec Jean de Gorris (v. GORRIS), savant et poëte français, né à Paris au commencement du XVIe siècle, mort en 1576. Gohory s'occupa de science hermétique, de recherches chimiques, de sciences naturelles. En qualité de prieur de Marsilly, il possédait un jardin à l'endroit même où est situé aujourd'hui le labyrinthe du Jardin des plantes. Là il réunissait la plupart de ses amis : Botal, Honoré Châtelain, Jean Chapelier, Fernel, Ambroise Paré, le conseiller Perrot, le président Fauchet, etc., qui tenaient des conférences scientifiques et littéraires. Malheureusement, le calme ne régna pas toujours dans ces réunions; Gohory se vit peu à peu abandonné de ses amis et confrères, qui devinrent pour lui autant d'ennemis. Pris d'un accès de misanthropie, il se résolut à vivre loin du monde, se cacha sous les surnoms de *Solitarius*, de *Léo Suavius*, de *prieur de Marsilly*, etc. Il mourut complétement oublié de ses contemporains, et fut enseveli, suivant les uns dans l'église des Cordeliers, suivant les autres dans l'église Saint-Etienne-du-Mont. Les ouvrages qu'a laissés Gohory sont aussi variés que nombreux : le *Livre de la fontaine périlleuse, avec la Chartre d'amours, autrement intitulé le Songe du verger, œuvre très-excellent de poésie antique, contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, avec commentaire* (Paris, 1572, in-8°). L'auteur a eu la prétention, dans cet ouvrage, de cacher sous le voile de l'allégorie et de la fiction les secrets principaux de l'alchimie et surtout la préparation de la pierre philosophale; *Vita Paracelsi et catalogus librorum ejus* (Bâle, 1568, in-8°); *Paracelsi philosophiæ et medicinæ utriusque compendium* (Bâle, 1568); *Instruction sur l'herbe* petum, *dite en France* l'herbe à la royne, *ou* Médicée, *et sur la racine mechiocan principalement, avec autres simples rares et exquis, exemplaire à manier philosophiquement tous autres végétaux* (Paris, 1572-1580; Rouen, 1588). Ce livre est un des plus anciens écrits où il soit fait mention de l'*herbe à la royne* ou tabac, qui, comme on le sait, fut importée en 1560 et dédiée à la reine Catherine de Médicis; *Amadis des Gaules, livres X, XI, XIII et XIV* (Paris, 1560-1563), traduction de l'espagnol; *Livre de la Conqueste de la Toison d'Or, par le prince Jason de Thessalie, faict par figures* (Paris, 1563, in-fol.), de vingt-six gravures par Boyvin, recueil texte de Gohory; les *Occultes merveilles et secrets de la nature par Levin Lemme, médecin de Lirizée en Hollande* (Paris, 1567; Lyon, 1574), etc.

GOHOUD, ville de l'Indoustan anglais, présidence du Bengale, dans l'ancienne province d'Agra, à 88 kilom. S.-E. de cette ville, et à 32 kilom. N.-E. de Gwalior, sur la Befly. Résidence d'un rajah, sous la protection de l'Angleterre.

GOIABEIRA s. m. (go-ia-bèi-ra). Bot. Nom indigène du genre goyavier.

GOÏAVE, GOÏAVIER. Bot. GOYAVE, GOYAVIER.

GOIBAUD (Philippe DUBOIS-), écrivain français. V. DUBOIS.

GOIÈRE s. f. (go-iè-re). Art culin. V. GOUGÈRE.

GOIFFON s. m. (goi-fon). Ichthyol. Un des noms vulgaires du goujon.

GOIFFON (Jean-Baptiste), médecin français, né à Cerdon (Ain) en 1658, mort à Lyon en 1730. Il devint médecin en chef de l'armée d'Italie sous Catinat, puis passa en Espagne en 1705, avec le maréchal de Tessé, et, de retour en France, se fixa à Lyon, où il exerça son art avec beaucoup de succès. Ayant été élu échevin en 1717, il fit adopter des règlements sanitaires qui préservèrent les Lyonnais de plusieurs maladies contagieuses. Nous citerons de lui : *Réponse aux observations de Chicoyneau, Verny et Soulier sur la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille* (Lyon, 1721).

GOIGNADE s. f. (goi-gna-de; *gn* mll.). Chorégr. Sorte de danse qui n'est plus en usage : *La* GOIGNADE, *sur le fond de gaieté de la bourrée, ajoute une broderie d'impudence, et l'on peut dire que c'est la danse du monde la plus dissolue; elle se soutient par des pas qui paraissent fort déréglés, et qui ne laissent pas d'être mesurés et justes, et par des figures qui sont très-hardies, et qui font une agitation universelle de tout le corps; vous voyez partir la dame et le cavalier avec un mouvement de tête qui accompagne celui des pieds, et qui est suivi de celui des épaules et de toutes les autres parties du corps, qui se démontent d'une manière très-indécente; ils tournent sur un pied, sur les genoux, fort agilement; ils s'approchent, se rencontrent, se joignent l'un l'autre si immodestement, que je ne doute point que ce ne soit une imitation des bacchantes dont on parle tant dans les livres anciens.* (Fléch.)

GOIGNON s. m. (goi-gnon; *gn* mll.). Techn. Cheville de fer ou de bois.

GOIGOUX (Jean-Daniel), lexicographe français, né en 1775, mort en 1823. Il devint sous-chef de bureau dans l'administration des postes. Il consacra tous ses loisirs à des travaux littéraires, publia un *Vocabulaire de l'Académie française* (1821, in-8°), une édition refondue du *Dictionnaire géographique* de Vosgien (1821), et fit paraître, de 1821 à 1823, une nouvelle édition considérablement augmentée du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine (30 vol. in-8°).

GOIMPY (François-Louis-Edme-Gabriel, comte du MAITZ DE), marin et astronome français, né en 1729, au château de Goimpy, commune de Saint-Léger en Beauce, mort en 1789 au château de Billancourt en Picardie. Il entra dans la marine à l'âge de dix-sept ans, et s'embarqua comme enseigne, en 1753, sur la frégate la *Comète*, avec Bory et plusieurs autres savants, pour aller observer en Portugal une éclipse de soleil. En 1778, il fut nommé au commandement du *Destin* et prit part, sous les ordres de De Guichen, aux trois combats de la Dominique, où il fut blessé et où son énergique résistance décida du succès. Le comte de Goimpy passa ensuite dans l'armée du comte de Grasse et assista aux engagements meurtriers de la Chesapeak et des Saintes. Après la paix, il fut nommé chef d'escadre et prit sa retraite presque aussitôt. De Goimpy publia divers ouvrages, entre autres : *Remarques sur quelques points d'astronomie* (Brest, 1768, in-4°); *Traité sur la construction des vaisseaux* (Paris, 1776, in-4°). En outre, il a laissé un grand nombre de *Mémoires* composés pour l'Académie de la marine, dont il était membre fondateur.

GOINCOURT, village et comm. de France (Oise), cant., arrond. et à 4 kilom. de Beauvais, sur l'Avelon; 609 hab. Eaux ferrugineuses. Cendres vitrioliques. Fabriques de couperose et de faïence. Découverte de nombreuses antiquités celtiques et romaines.

GOINFRE s. m. (goain-fre). Pop. Celui qui mange avidement, qui met tout son plaisir à manger :

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin,
Un *goinfre* en a toute la gloire.
BOILEAU.

— **Syn. Goinfre, glouton, goulu, gourmand.** V. GLOUTON.

— **Antonymes.** Frugal, sobre, tempérant.

GOINFRERIE s. f. (goain-fre-rî — rad. *goinfre*). Pop. Basse gourmandise : *S'abandonner à la* GOINFRERIE. *La* GOINFRERIE *du pourceau et la violence de ses autres appétits charnels disent la nature des jouissances qui conviennent au tempérament de l'avare.* (Toussenel.)

— **Antonymes.** Frugalité, sobriété, tempérance.

GOIRAN s. m. (goi-ran). Ornith. Nom vulgaire de la bondrée.

GOIS (Etienne-Pierre-Adrien), statuaire français, né à Paris en 1731, mort dans la même ville en 1823. Elève de Sloodst, il obtint le premier grand prix de sculpture en 1757, pour un bas-relief dont le sujet était *Tullie faisant enlever les morts*. Il était en Italie depuis deux ans à peine, quand il exécuta l'*Aristée pleurant la perte de ses abeilles*, terre-cuite charmante, pleine de sentiment et de poésie, d'une exécution sage et bien entendue. Cette œuvre fut très-remarquée et lui valut, plus tard, en 1770, son entrée à l'Académie des beaux-arts, dont il était déjà agrégé depuis 1765. A son retour de Rome, il fut choisi pour exécuter un buste de *Louis XV*, qui eut le plus grand succès et mit l'auteur en vogue. En 1781, Gois devint professeur en titre à l'Ecole des beaux-arts. Les principaux